

Quoi de neuf ?

LA LETTRE D'INFOS DE VISSEICHE

Édito

Deux enjeux...

Le mois de mars a été consacré aux votes des comptes administratifs 2008 et du budget primitif 2009. Ce budget se caractérise par une poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et des investissements limités pour cette année. Cependant, un effort sera porté sur la voirie communale, compte tenu de la longue période hivernale que nous venons de connaître impactant directement l'état de nos routes.

La fiscalité de notre commune quant à elle reste l'une des plus basses du canton (même si les taux d'imposition votés sont en augmentation).

Deux enjeux se profilent pour les prochains mois et les années à venir :

• L'accès à la propriété

La viabilisation de la parcelle du Vieux Moulin sera terminée avant l'été. Les constructions pourront démarrer au second semestre. Afin de faciliter et d'encourager l'accession sociale à la propriété, la Communauté de communes va adopter la mesure du Pass-foncier. Ce dispositif permet au futur propriétaire d'acheter en deux temps : le logement d'abord, le terrain ensuite. Le Pass-foncier permet ainsi aux ménages, sous conditions de ressources, de différer l'acquisition du foncier pendant toute la période de remboursement des prêts souscrits pour la construction du logement. La Communauté de communes versera dans ce cadre une aide de 1000 € en complément de la subvention du Conseil général.

Cette formule permet donc au futur propriétaire de supporter une mensualité compatible avec ses ressources, le financement de la globalité de l'opération étant lissé dans le temps.

• Les commerces de proximité

Les travaux de percements sur la façade du bar tabac presse sont en cours. La phase de maçonnerie est terminée et la terrasse sera fonctionnelle dans les prochaines semaines. Ce n'est qu'une première étape. Le conseil municipal a décidé de lancer une réflexion globale sur le fonctionnement des commerces de proximité afin de garantir leur pérennité. Une assistance au maître d'ouvrage a été confiée au syndicat d'urbanisme du pays de Vitré. Sa mission sera d'élaborer un programme qui s'appuiera d'une part sur un axe d'urbanisme (stationnement, articulation entre les commerces...) et d'autre part, sur un second volet architectural concernant la rénovation du bâtiment 38, rue de Rennes. Dans le cadre de cette démarche, toutes les options pourront être envisagées. Ce dossier nous engagera sur l'ensemble du mandat.

Encourager la construction et l'arrivée d'une nouvelle population et favoriser le développement des services et des commerces de proximité constituent deux enjeux très liés qui nous permettront d'envisager avec sérénité l'avenir de notre commune !

Bruno GATEL
maire de Visseiche

En direct de la commune

■ Les Comptes Administratifs 2008

La séance de vote des comptes administratifs du 2 mars était présidée par Clément Daguin, premier adjoint.

Commune

- Section Fonctionnement
Dépenses 300 802,79 €
Recettes 352 211,75 €
ressort avec un excédent de 51 408,96 €

Tous les budgets ont été votés à l'unanimité le 26 mars.

- Section Investissement
Dépenses 176 931,21 €
Recettes 49 921,15 €
ressort avec un déficit de 127 010,06 €

Lotissement Grande Censerie

- Section Fonctionnement
ressort avec un déficit de 62 047,51 €

Lotissement Le Vieux Moulin

- Section Fonctionnement
ressort avec un déficit de 207 490,84 €
- Section Investissement
ressort avec un excédent de 220 000 €

Assainissement

- Section Fonctionnement
ressort avec un excédent de 10 911,46 €
- Section Investissement
ressort avec un excédent de 30 972,68 €

Les comptes administratifs ont été votés à l'unanimité, soit 14 voix.

Monsieur Gatel Bruno, Maire, n'a pas participé aux votes.

Déficit du lotissement de la Grande Censerie

Le conseil municipal a décidé de combler, sur 3 années, le déficit de fonctionnement ressortant au compte administratif 2008, d'un montant de 62 047,51 € en l'inscrivant, sur le budget communal comme suit : 2009 : 21 000 €
2010 : 21 000 € - 2011 : 20 047,51 €

■ Les Budgets 2009

• COMMUNE

Section Fonctionnement : 360 568 €
Section Investissement : 249 435 €

• LES SUBVENTIONS

Les subventions ont été votées lors de la séance du conseil municipal du 2 mars.

Pour les associations extérieures à Visseiche (sauf les centres de loisirs) ainsi que pour les établissements scolaires, le conseil municipal a décidé d'accorder 17 € par enfant avec un plafond de 150 €. Pour les centres de loisirs, il sera versé une somme de 2 € par journée.

A.D.M.R. Bais - Moulins - Visseiche 90 €
ACCA Visseiche 150 €

Ligue Contre le Cancer	30 €
France Adot	20 €
Club Entraide et Amitié	300 €
Gymnastique Volontaire	250 €
E.S.V.A.	1 300 €
ARTEMPO Visseiche	200 €
West Poker Team Visseiche	80 €
Association Les Jongleurs La Guerche	150 €
Centre de Loisirs Escalé Marcillé-Robert	350 €
Centre de Loisirs Croq' Vacances Retiers	120 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat Rennes	34 €
Troupe Païdeïa La Guerche	51 €
Dojo La Guerche	102 €
Association de musculation et remise en forme restérienne	17 €
Amicale des Donneurs de Sang La Guerche	30 €
IPSSA	68 €

• LES TAUX D'IMPOSITION

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal a voté une augmentation des taux d'imposition de 5% par 13 voix Pour et 2 Abstentions, soit :

Taxe d'habitation 11,40 % au lieu de 10,86 %

Taxe Foncière Bâtie 11,88 % au lieu de 11,31 %

Taxe Foncière Non Bâtie 37,33 % au lieu de 35,55 %

Le produit fiscal attendu est de 127 283 €.

• INVESTISSEMENTS

Le conseil municipal a décidé de prévoir à la section Investissement du Budget Primitif 2009 les travaux et études suivants :

- Création d'ouvertures avec accès sur terrasse au Bar-Tabac-Pressé

- Travaux de voirie

- Commerces de proximité : assistance de maîtrise d'ouvrage avec le syndicat d'urbanisme du pays de Vitré et étude sur le volet urbanisme.

■ Création d'une terrasse au café : attribution des lots

Suite à la consultation engagée pour les deux percements en façade, sur le bâtiment, 38, rue de Rennes, afin de permettre un accès sur terrasse, le conseil municipal a attribué les lots, lors de la séance du 2 mars, comme suit :

Lot 1 - Gros Œuvre Carrelage 8 600,83 € HT - Entreprise DESMOTS RACINEUX CADOT de Rannée.

Lot 2 - Menuiserie Fermeture - Cloisons sèches 6 233,69 € HT - Entreprise MULONNIÈRE de Janzé.

Lot 3 - Electricité 1 668,50 € HT
Entreprise Pierre MOREL Bâtiment de La Guerche-de-Bretagne.

Lot 4 - Peinture - Revêtements

muraux 774,58 € HT - Entreprise PLANCHENAULT de Châteaubriant.

Le total des travaux s'élève à 17277,60 € HT auxquels s'ajoutent les honoraires d'architecte (3200 € HT) et la mission SPS (780 € HT). La commune bénéficie d'une subvention du Conseil général (dispositif Cap 35) de 34,2% sur le montant HT des travaux et des études) soit 7 270 €.

La commune recevra également une subvention du Conseil général, au même taux, dans le cadre du même dispositif sur l'achat du bâtiment effectué en 2007, soit 15 818 €.

■ Extension du réseau eaux usées route de la Noë

Lors de la séance du 2 mars, Monsieur le Maire a informé le conseil que la commune ne pouvait pas prétendre aux subventions de l'Agence de l'eau et du Conseil général pour les travaux d'extension du réseau eaux usées route de La Noë, du fait du marché qui a été notifié à l'entreprise EUROVIA le 11/02/2008.

L'agence de l'eau a indiqué à la commune que l'accord de subvention devait être donné avant la notification du marché.

La commune ne pouvait se permettre de réaliser ces travaux, sans accord de subventions. Le conseil municipal a donné son accord pour résilier le marché passé avec l'entreprise EUROVIA de Laval, d'un montant de 30 752,75 € HT. Suite à l'enquête publique, le plan de zonage de l'assainissement (délimitation des zones relevant de l'assainissement collectif et celles relevant de l'assainissement non collectif) a été définitivement approuvé par le conseil municipal. Le secteur de la route de La Noë tout comme celui du Vieux Moulin sera intégré dans le zonage de l'assainissement collectif.

Etat Civil

(Janvier-Avril 2009)

ILS SONT NES ...

4 février : Dylan Pincepoche, 7, allée des Peupliers
4 février : Nathan Pincepoche, 7, allée des Peupliers
2 mars : Nolann Cochet, 7, allée de la Censerie
19 mars : Lucas Guitton, Le Bas Village
21 mars : Ilann Soutif, La Haute Ramée
8 avril : Enora Matignon, 11, allée des Peupliers

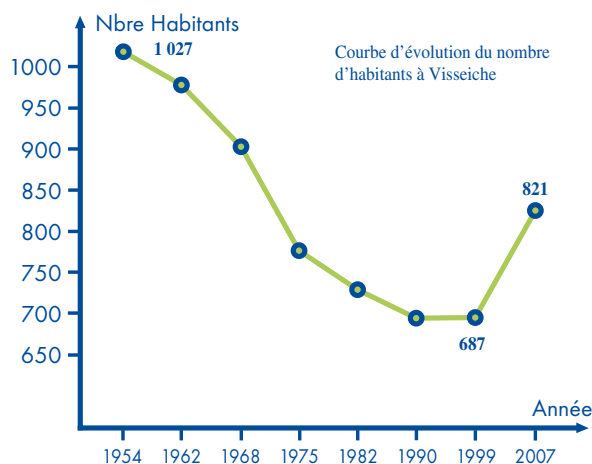
IL NOUS A QUITTE...

26 janvier : Lucien Baslé, 79 ans, La Petite Guerche

Les habitants de Visseiche

La population visseichaise a été recensée en 2007. Quel est le profil des habitants de la commune ? Comment a évolué la population cette dernière décennie ? Autant de questionnements démographiques auxquels l'enquête permet d'apporter quelques éléments de réponse.

1^{er} constat évident : la population de Visseiche augmente !



Comme beaucoup de communes rurales, la population visseichaise a chuté régulièrement depuis le milieu du XIX^e siècle jusqu'au début des années 1990, où la tendance s'est stabilisée. Cette décroissance était due à l'exode rural et à la diminution des besoins en main d'œuvre agricole.

Depuis 1999, Visseiche compte **133 habitants supplémentaires** soit une augmentation de 19,3 %. Pourtant, ce n'était pas joué d'avance : Visseiche est en effet la commune du canton où la population a le plus baissé... avant de remonter lors de la dernière décennie. La municipalité a réussi à enrayer cette baisse par la création, notamment du lotissement de la Censerie (1980) avec son extension en 1999 et de La Grande Censerie (2003).

Un peu plus d'hommes ... Entre 1999 et 2007, la population a augmenté mais le ratio homme / femme est resté strictement le même : 51,2% d'hommes et 48,8% de femmes.

La part des actifs a quant à elle augmenté de presque 8% (elle est de 48,5% en 2007), le pourcentage de chômeurs a diminué de plus d'1% (il est de 2,2% en 2007) et celui des retraités de plus 6%. Le taux de chômage est donc en légère baisse. Constat encourageant (quoique timide...) si l'on se reporte à la tendance des précédentes décennies pendant lesquelles le constat était inverse à cause d'une baisse importante de la population agricole travaillant sur la commune.

Le dernier recensement marque une rupture par rapport aux précédents puisque la population est désormais en progression. L'urbanisation de la parcelle du vieux moulin devrait renforcer cette évolution. Dans quelle mesure ? L'avenir le dira !

Sources : Insee – enquête annuelle de recensement 2007 / Visseiche, Commune de VISSEICHE - Révision de la Carte Communale - PRIGENT & Associés - Juin 2007

• Syndicat intercommunal de regroupement scolaire Marcillé-Robert/Visseiche :

Le syndicat qui gère le ramassage scolaire vers les écoles des deux communes a élu un nouveau premier vice-président, le 10 mars dernier. Suite à la démission de Rachel Pottier (Marcillé), première vice-présidente du syndicat, la commune de Marcillé-Robert a désigné une nouvelle déléguée, Sylvie Caris. Pierrick Fauchon, élu de Marcillé-Robert a été élu premier vice-président à l'unanimité.

• Concours des maisons fleuries

Comme chaque année, la commune organise le concours des maisons fleuries.

S'inscrire en mairie avant le 1^{er} juillet.

La remise des prix aura lieu pour la seconde année consécutive lors des vœux de la municipalité !

• Le deuxième agent technique en contrat d'avenir

Depuis le 8 février 2009, Thierry Hervé, 50 ans, est embauché dans le cadre d'un contrat d'avenir (contrat aidé par l'Etat) pour un CDD de deux ans dans la limite d'une durée de 5 ans renouvelable. La durée de travail est fixée à 26 heures par semaine (30h en été et 22h en hiver).

• Gratuité de la salle pour les associations et les classes

Le 2 mai 2001, le conseil municipal décidait d'une mise à disposition gratuite pour les repas annuels des associations et pour la fête des classes. Seul le chauffage reste à la charge des utilisateurs. Ces décisions sont toujours en vigueur.

A noter également que depuis sa mise en place en 1997, la location de la sonorisation est au même prix pour les particuliers et les associations, soit actuellement 30€

• Elections européennes

Elles sont fixées au **dimanche 7 juin de 8h00 à 18h00.**

• Permanences de la conseillère conjugale et familiale

Depuis le 1^{er} octobre 2008, Isabelle Bégasse, conseillère conjugale et familiale assure des permanences au Centre départemental d'action sociale de Janzé, 28, rue nantaise. Ses missions principales sont : l'information sur la contraception et l'IVG, l'accueil et l'écoute des couples en difficulté, l'accueil et l'écoute des victimes de violence conjugale ainsi que l'animation en milieu scolaire et la participation à des actions de prévention.

Contact : Isabelle Bégasse - 02 99 47 57 80

Le saviez-vous ?

L'emplacement excentré de la mairie par rapport au vieux bourg peut surprendre. Un coup d'œil sur le passé permet de comprendre...

Jusqu'au début des années 60, l'actuel bâtiment de la Mairie hébergeait à la fois une école publique et le bureau de la Mairie. C'est en 1872 que la municipalité décida de construire cet ensemble école-mairie. Un premier projet, à proximité de l'allée du presbytère, fut rapidement abandonné et l'on se rabattit sur le terrain faisant triangle entre la route de Marcillé et le chemin vers Arbrissel. Le propriétaire du champ était un mineur. Son tuteur, le marquis de Kergariou accepta de céder 20 ares au prix de 50 francs l'are. Une enquête publique due être menée et un décret d'expropriation arrêté. En 1880, Jules Veillard, élu maire cette même année, inaugura le bâtiment dont la date figure sur le fronton de la Mairie.

Visseiche (I & V) - La Mairie.



Le coin des Associations

■ E.S.V.A.

Le Mot du président

Chers supporters et supportrices,

La saison va bientôt s'achever avec une fin de championnat difficile pour l'équipe A.

Avec le maintien ou la descente ?

Et aussi très difficile pour l'équipe B.

Les résultats pouvant être meilleurs si l'entraînement était pris au sérieux donc un manque de motivation, quel dommage pour le potentiel de l'équipe !

• L'entente avec La Guerche-de-Bretagne et Bais se déroule bien, les résultats des -15 ans sont satisfaisants et plus difficiles pour les -13 ans.

• Pour les benjamins et poussins, les résultats sont moyens, mais le plus important pour cet âge c'est de participer, les résultats viendront après.

• Je voudrais faire savoir aux parents et aux joueurs du club, qu'il ne suffit pas de prendre une licence, et de venir de temps en temps, pour le respect des encadrants qui eux sont là pour le bon déroulement du club. Nous demandons et exigeons une présence régulière.

Dates à retenir :

Fin des entraînements le mercredi 29 Avril.

Samedi 30 Mai : tournoi des jeunes.

Samedi 6 Juin : tournoi détente avec repas à 20 h à la salle communale.

Dimanche 26 Juillet : concours de palets sur le terrain de foot.

Stéphane LE GUEN, président

■ ÉCOLES DU R.P.I. MARCILLÉ - VISSEICHE

Dimanche 14 Juin : Kermesse des écoles du RPI à Visseiche repas à 12h à la salle communale.

■ ACCA

Dimanche 12 juillet : Concours de palets sur le terrain de foot.

■ CLUB ENTRAIDE ET AMITIÉ

24 juin : Buffet grillades

23 septembre : Concours de belote inter-clubs.

■ SECTION CATM - PG VISSEICHE

- Dimanche 10 mai Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945.

Messe du souvenir à 9 h 45 en l'église de Visseiche. Vous êtes invités à nous accompagner pour un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, suivi d'un vin d'honneur offert par la Municipalité à la salle communale.

■ MISSION LOCALE DU PAYS DE VITRÉ

- Jeudi 28 mai 17 h 30 : Assemblée générale à la salle communale de Visseiche.

■ ARTEMPO

L'association Artempo sous la direction artistique de François Tual, organise depuis 2004 un grand concours de chant le « Tremplin des talents de la chanson » à La Guerche-de-Bretagne.

Cette année le tremplin des talents de la chanson vient de fêter ses 5 ans et pour célébrer cet anniversaire nous organisons « La Grande Finale » **LE SAMEDI 25 AVRIL 2009 au Cinéma de La Guerche-de-Bretagne à 20h30** qui départagera les gagnants des années précédentes afin d'élire le grand vainqueur.

Gagnante 2004 : Charléne Lohezic, 19 ans, originaire de Châteaubriant

Gagnante 2005 : Linda Moreau, 21 ans, originaire d'Aville-sur-Seiche. (elle n'a pas répondu à notre invitation, elle ne participera pas)

Gagnante 2006 : Savina Coupé, 18 ans, originaire de Montaubin

Gagnante 2007 : Mline, 22 ans originaire de Louvigné de Bais

Gagnante 2008 : Mikael Roupie, 18 ans, originaire de Dol-de-Bretagne

Lors de cette soirée du samedi 25 avril, le public découvrira :

• Raphaëlle Dess (révélée par l'émission « Nouvelle star » en 2007 sur M6) qui présentera son 1^{er} single « the one ».

• Sophie Thiam (choriste de Johnny Hallyday et Sylvie Vartan) qui présentera 2 titres inédits.

• La troupe Paideia et bien d'autres...

Le grand gagnant se verra remettre un contrat d'artiste au label Natsis Music (édition-production) de Laval.

INFO PRATIQUE

TARIF : 8 € et 3 € pour les moins de 10 ans

RESERVATION POSSIBLE : 02 99 96 35 42

■ WEST POKER TEAM

Tout au long de l'année, l'association propose des soirées Poker, le vendredi soir à 19h ou des après-midis, le dimanche à 13h, à la salle communale de Visseiche.

Le calendrier :

Mai : Vendredi 1^{er}, 8, 15 et 29

Dimanche 10, 17 et 31

Juin : Vendredi 5, 12, 19 et 26

Dimanche 28

Juillet : Vendredi 3, 10, 17 et 24

Dimanche 12 et 26

Août : Vendredi 7, 21 et 28

Dimanche 9 et 23

Septembre : Vendredi 4, 11, 18 et 25

Dimanche 6 et 20



■ BIBLIOTHÈQUE

Du 2 au 22 Mai 2009 : Exposition sur l'éco construction, avec une intervention de Monsieur LESOURD, architecte conseiller.

Dans quelques semaines, la bibliothèque va acheter des nouveautés, et plus particulièrement, des romans adultes, enfants, et des albums.

Toutes les suggestions d'achats sont les bienvenues. Il est possible de faire des réservations de livres ou de CD auprès de la Bibliothèque Départementale d'Ille-et-Vilaine, pour cela, il suffit de laisser à la personne à l'accueil les références ou le sujet du livre, il sera disponible à la bibliothèque dans un délai d'environ 3 semaines.

Heures d'ouverture

Mardi : 18 h - 19 h

Mercredi : 10 h - 12 h et 16 h - 18 h

Samedi : 10 h - 12 h et 14 h - 16 h

L'inscription est familiale et coûte 10,50 €. Elle est valable une année à partir de la date d'adhésion. Chaque membre de la famille peut emprunter 5 documents maximum répartis de la manière suivante, pour une durée de 3 semaines.

- 3 livres

- 1 CD

- 1 DVD

Bientôt des DVD disponibles au prêt !!!

Contact

Mairie

1, Route de Marcillé-Robert

35130 VISSEICHE - Tél : 02 99 76 38 48

www.visseiche.com - visseiche.mairie@wanadoo.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30

Le vendredi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30

Permanence : Le samedi de 10 h 30 à 12 h

■ QUESTIONS/RÉPONSES

Depuis que nous avons lancé la rubrique « A VOUS LA PAROLE », plusieurs courriers et courriels nous sont parvenus sur différents sujets. Pour ce numéro, nous en sélectionnons deux et vous apportons une réponse.

1. « Pourquoi la route de La Butte n'a jamais la visite de notre cantonnier car les fossés regorgent de bouteilles vides qui n'ont pas été ramassées depuis plusieurs années ? »

La réponse de la municipalité : « Est-ce aux agents techniques d'assurer régulièrement ce service ? Chacun doit faire preuve de civisme dans ce domaine. Rappelons que depuis plusieurs

années, l'entretien dans l'agglomération devient de plus en plus important : Fleurissement rue de Rennes, espaces verts des bâtiments communaux, des lotissements et bientôt du hameau du Vieux Moulin. Il ne faut pas oublier l'entretien des terrains de foot et de leurs abords (près de 4 hectares). Pour faire face à cette charge de travail grandissante, la commune a d'ailleurs embauché un deuxième agent technique. »

2. « A quoi sert un parking ? Que penser des voitures ventouses devant les entrées privées qui nuisent à la circulation des piétons ? »

La réponse de la municipalité : « Vous avez bien sûr raison.

Il est important d'utiliser au mieux les aires de stationnements du centre bourg. Toutefois, nous ne sommes pas dans une grande ville et il semble irréaliste d'interdire le stationnement au-delà d'une certaine durée. Nous resterons vigilant sur ce point d'autant plus qu'il est considéré comme abusif et donc interdit selon le code de la route de stationner plus de 7 jours au même endroit. Nous comptons sur l'esprit de responsabilité de chacun. »

A vous la parole

(Vos suggestions, vos idées)

A remettre dans la boîte à lettres de la Mairie